

Conférences G9+

Identité, confiance, sécurité
dans le monde numérique et l'Internet

12/02/04

Actualité

Gouvernement : création du Conseil Consultatif de l'Internet

Claudie Haigneré, Ministre déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies a présidé la première réunion du Conseil Consultatif de l'Internet (CCI) le 11 février 2004. Ce conseil, créé par décret du 8 décembre 2003 est composé de trois membres de droit (Dominique ROUX, membre de l'ART, Francis BECK, membre du CSA et Alex TURK, Président de la CNIL) et de dix personnalités actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et a pour rôle de conseiller le gouvernement sur les questions relatives aux communications électroniques.

Cette 1^{ère} réunion a été consacrée à un rapport du Forum des droits sur l'Internet, à la refonte du site de signalement des contenus pédo-pornographiques et au site d'information du grand public www.mineurs.net.

➤ Plus d'information sur :

http://www.internet.gouv.fr/article.php3?id_article=1675

Galileo : le choix du futur concessionnaire se resserre

Ils étaient quatre prétendants à la direction du projet européen de système de navigation par satellite, ils ne sont plus que trois. Des candidatures déposées en décembre 2003 auprès de l'entreprise commune gérant Galileo pour le compte de l'Union Européenne, seules celles représentées par Eutelsat, Thalès et d'Alcatel ont été retenues, le candidat allemand OHB-System AG, constructeur et opérateur de satellites, n'ayant pas convaincu les responsables de la commission de présélection. L'attribution de la concession sera effectuée à l'issue d'une phase de négociation entre l'entreprise commune et les différents candidats, visant à déterminer quelle offre est la plus avantageuse économiquement.

➤ Plus d'information sur :

http://europa.eu.int/comm/dgs/energy_transport/galileo/

Editorial

Descendus progressivement du Sommet de Genève (10-12 décembre 2003), en passant par une réflexion complémentaire à Autrans, plusieurs acteurs de ces rencontres se sont retrouvés pour informer, éclairer l'auditoire, et débattre avec lui, des principaux problèmes que pose Internet aujourd'hui.

Une conférence internationale, pardon, le Sommet Mondial de la Société de l'Information (S.M.S.I) a produit deux textes :

- ✓ une déclaration de principes,
- ✓ un plan d'actions.

La rédaction finale de tels documents doit bien sûr ménager de multiples sensibilités et conduit à peu de décisions concrètes à moyen terme. Malgré tout, ces textes sont importants car ils proposent des initiatives aux différents gouvernements à un niveau individuel ou en coopération. Espérons que plusieurs verront le jour d'ici la prochaine réunion du S.M.S.I prévue en novembre...2005 à Tunis.

Les personnalités présentes et le débat malheureusement trop court, ont fourni cependant d'utiles informations à propos du « tournant Internet » auquel nous assistons, et a évoqué quelques pistes d'actions possibles.

Avec l'œil d'un « honnête homme », force est de constater que ce débat d'experts souligne l'importance et l'urgence de décrypter ces réunions de spécialistes, venant d'organismes insuffisamment connus, s'exprimant dans un sabir hermétique...sous peine de voir s'aggraver une autre forme de la fracture numérique.

Là aussi des initiatives gouvernementales seraient bienvenues et utiles.

Bernard GIRARD ,
Vice Président du GP Arts & Métiers
Informatiques et Télécoms



Identité, confiance, sécurité dans le monde numérique et l'Internet

Suite du Sommet Mondial de la Société de l'Information de Genève (décembre 2003),
préparation du Sommet de Tunis (novembre 2005).

Sont intervenus sur le sujet, le 12 février à l'école des Mines de Paris :

1^{ère} table ronde : « La problématique et les enjeux »

- ✓ **Michel PEISSIK**, Ambassadeur Français au SMSI,
- ✓ **Louis POUZIN**, créateur de l'Internet Français, Eurolinc,
- ✓ **Bruno OUDET**, coordinateur société civile France au SMSI,
- ✓ **Ingrid PONI**, délégation de l'Afrique du Sud au SMSI,
- ✓ **Catherine GABAY**, Directeur Innovation, Recherche, Nouvelles Technologies Medef.

2^{ème} table ronde : « Les perspectives »

- ✓ **Françoise MASSIT-FOLLEA**, ENS Lettres et Sciences humaines,
- ✓ **Imants FREIBERGS**, Président de Liita - Lettonie
- ✓ **Jon THORHALLSSON**, Président de la CECUA - Islande,
- ✓ **Ahmedou HAOUBA**, Doyen de l'université de Nouakchott, Président du Collège international de l'AFNIC – Mauritanie,
- ✓ **Robert SHAW**, UIT
- ✓ **Paul VERHOEF**, Vice président de l'ICANN.

Ainsi que : **Erika MANN**, parlementaire européen et présidente de l'European Internet Foundation, **Richard DELMAS**, Commission Européenne, secrétariat du GAC et **Laurent SORBIER**, Conseiller du Premier Ministre Français.

Un colloque co-organisé par le G9+, la Cecua, Eurolinc, Isoc France en partenariat avec l'Afnic, le Cigref et le Medef.

La problématique

1990 : Arpanet cède définitivement sa place à Internet. Celui-ci relie alors 300000 postes, et les utilisateurs sont essentiellement issus des mondes militaire et universitaire. L'utilisation reste donc majoritairement professionnelle : mail / FTP / newsgroups... le World Wide Web n'existait pas encore !

Années 2000 : Des millions de postes en réseau, accélération de la convergence entre les télécommunications, la radiodiffusion, le multimédia et les TIC (Technologies de l'Information et des Télécommunications). De nouveaux marchés apparaissent, de nouvelles façons de communiquer aussi... et pourtant le support de cette révolution n'a que très peu évolué dans le même temps. De même les institutions ne peuvent plus négliger l'importance de cette métamorphose. Nous ne sommes déjà plus à l'époque des « Autoroutes de l'information »... mais bien à celle de la « Société de l'information ». Il est devenu vital de trouver de nouvelles règles pour négocier ce tournant : des normes techniques, sociétales et juridiques.

En 2001, le Conseil de l'UIT décide d'organiser un Sommet - le Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) - en deux étapes : Genève 2003 et Tunis 2005. Il offre à tous les principaux décideurs une occasion de se rassembler pour essayer de mieux comprendre tout ce qui entoure les TIC et agir de concert. Il regroupe des chefs d'Etat,

des chefs de secrétariat des institutions spécialisées des Nations Unies, des représentants du secteur privé, des organisations non gouvernementales ainsi que des média et de la société civile.



Qui sont ils ?

UIT/ITU (Union Internationale des Télécommunications) : organisation internationale du système des Nations Unies au sein de laquelle les Etats et le secteur privé coordonnent les réseaux et services mondiaux de télécommunication.

ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) : société américaine de droit privé à but non lucratif qui assume, à l'échelon mondial, la responsabilité d'attribuer les adresses IP, les numéros de port TCP assignés aux différents protocoles de réseau, la gestion des noms de domaine et celle des serveurs DNS racine sur lesquels s'appuient tous les autres.

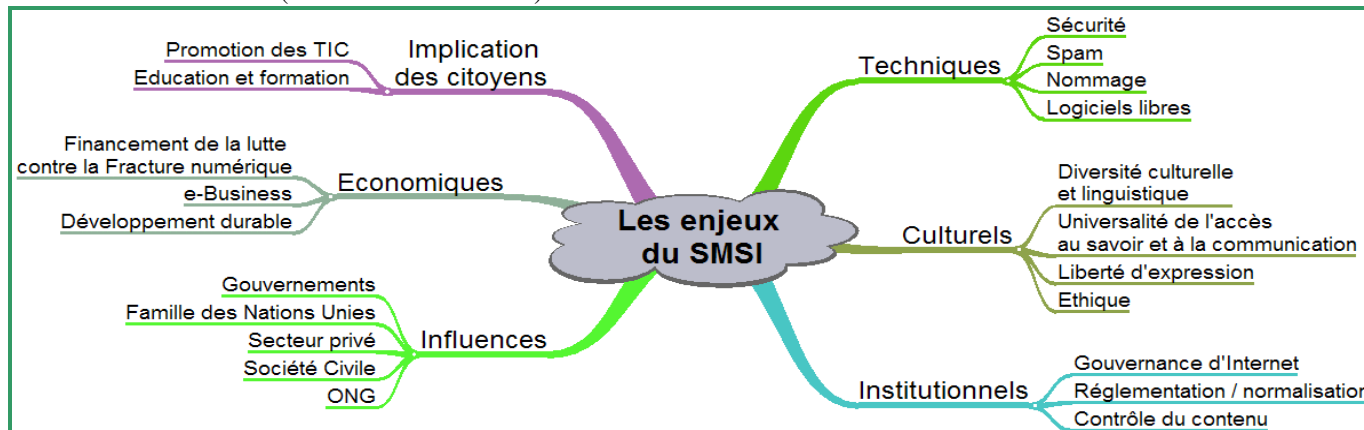
GAC : comité consultatif pour l'ICANN, représentation des gouvernements.

Société civile : organisations non gouvernementales (privées) et à but non lucratif, qui participent à la vie publique par l'expression de valeurs et intérêts de leurs membres ou de ceux qu'elles représentent, sur la base de considérations éthiques, culturelles, politiques, scientifiques, religieuses ou philanthropiques.

Les enjeux

Les enjeux de la Société de l'information sont nombreux (cf. graphe « Les Enjeux du SMSI »)... d'ailleurs ne devrions nous pas plutôt parler *des Sociétés* de l'information ? Il faut en effet rappeler qu'aujourd'hui Internet est un outil mis en place par les anglophones pour les anglophones et que tous les utilisateurs de cet outil ne sont pas égaux. Outre la fracture numérique, l'accès à l'information passe souvent par la connaissance de l'anglais... ce qui pose le risque d'une colonisation culturelle à terme dans le cyberspace. Les utilisateurs de langues non romanes sont ainsi extrêmement désavantagés par les normes utilisées sur le réseau : les noms de domaine ne peuvent être écrits qu'à l'aide de caractères romans. Un utilisateur de langue arabe ne peut pas avoir de nom de domaine à son nom par exemple.

L'architecture d'Internet est en effet gelée depuis près de 20ans. Elle n'a donc pas pris en compte l'évolution de l'utilisation. Ainsi, outre ce problème d'internationalisation, la sécurité est aussi un sujet d'inquiétude majeur aujourd'hui. Les entreprises, pour lesquelles Internet est devenu un outil de travail quasi incontournable, aspirent à trouver une zone sécurisée où elles pourront développer leurs activités. Les particuliers s'inquiètent de l'utilisation frauduleuse de leurs données personnelles, des virus, de la nuisance des Spams reçus chaque jour mais aussi des contenus disponibles sur le Net : la confiance vis-à-vis de cette Société de l'Information passe aussi par le contrôle des contenus du web, pour limiter l'accès des plus jeunes sur certains sites par exemple L'idée est évidemment d'instaurer la confiance envers Internet. Et c'est un chemin difficile (cf. encart : « la LEN »).



Paradoxalement, ce 1^{er} volet du SMSI n'a connu qu'un très faible retentissement dans les médias. La notion de Société de l'information n'est pas encore entrée dans les mœurs et le grand public ne voit pas les implications qu'elle pourra avoir. C'est ici que la Société Civile espère jouer un rôle : parler des TIC et contribuer à valoriser le triangle « réglementation, marchés et valeurs économiques » permettant de faciliter la création de « réseaux » économiques et sociaux entre les individus et les communautés.

En terme de réglementation les gouvernements cherchent justement à rattraper leur retard au sujet des TIC. Jusqu'ici les Etats étaient restés assez passifs face au développement du réseau. Aujourd'hui le développement de celui-ci devient tellement important qu'ils ne peuvent plus rester en retrait. En France, la justice applique la loi usuelle lorsque des français sont impliqués ou lorsque les serveurs sont sur le territoire français. Elle s'adapte comme elle peut aux nouveaux cas, d'où la nécessité de légiférer afin de réguler cet espace.

Pourtant ce contrôle « local » ne peut satisfaire les états et le problème de la gouvernance d'Internet reste évidemment au cœur des dissensions. Jusqu'à 1998, les USA contrôlaient exclusivement les ressources communes d'Internet. Aujourd'hui

la gestion technique est assurée par l'ICANN. Divers comités consultatifs permettent d'influencer ses décisions : le GAC (Etats) et At Large (utilisateurs de l'Internet - individus et entreprises - ayant souhaité adhérer à l'ICANN) entre autres. L'ICANN est, de par sa position, placée au cœur des luttes : une « usurpation » même involontaire d'une fonction politique, qu'elle ne veuille assumer sans toujours pouvoir l'éviter, pourrait mettre sérieusement en péril le fragile édifice consensuel bâti depuis 1998.

De nombreux Etats cherchent à faire évoluer cette organisation afin d'obtenir plus de contrôle sur la gestion d'Internet. D'une part, les pays dans lesquels Internet est peu développé ont notamment exprimé leurs inquiétudes face à cette gestion par un tiers car ils se retrouvent totalement dépendants de cet organisme, et des plus puissants qui l'influencent. D'autre part, les pays les plus développés souhaitent réglementer cet espace, position qui ne satisfait néanmoins pas les entreprises, qui voient dans cette intrusion une atteinte au libre marché.

La LEN

C'est un projet de Loi française pour la confiance dans l'Economie Numérique dite aussi projet de loi Fontaine. Il vise entre autre à :

- ✓ renforcer la confiance dans le commerce électronique et la lutte contre les publicités indésirables,
- ✓ conforter la liberté de la communication publique en ligne en France,
- ✓ mieux sécuriser les échanges et amplifier les moyens de lutte contre la cybercriminalité.

Plus de détails ici : http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/economie_numerique.asp.

Le texte de la loi sur la confiance dans l'économie numérique devait passer en deuxième lecture au Sénat en février 2004. Cet examen est retardé de deux mois, et aura donc lieu après les élections régionales. Plusieurs industriels dont l'APRAM (Association des praticiens du droit des marques et des modèles), accueillent favorablement le projet de loi. Par contre des prestataires techniques aux humanitaires (RSF, la Ligue des droits de l'Homme...) en passant par certaines instances de régulation qui voient leur rôle diminué, la LEN ne plaît pas à tout le monde.

Sans parler des boycotts et pétitions qu'elle a générées. L'un des points les plus critiqués concerne le filtrage du Web et la surveillance a priori des contenus mis en ligne (notamment sur les pages personnelles et les forums) par les FAI et les hébergeurs. Voir exemple de pétition : <http://www.iris.sgdg.org/actions/len/index.html>.

Perspectives

Malgré tout, le SMSI à Genève est apparu comme un échec pour beaucoup : en effet chacun a annoncé ses attentes mais peu d'efforts ont été faits pour arriver à un consensus. Il a fait état d'une volonté de repousser à 2005, lors de la

réunion de Tunis, l'étude de certains problèmes de fond :

✓ Gouvernance d'Internet : un éventuel transfert à l'ONU fera l'objet d'une étude par un groupe de travail dédié. Contrairement à la France, les Etats-Unis et certains autres pays occidentaux sont fermement opposés à un tel transfert.

✓ Lutte contre la fracture numérique : De la proposition initiale concernant la création d'un fond de solidarité numérique, déposée par les pays africains, il ne reste aujourd'hui plus grand-chose. Tout au plus sait-on que certains pays développés étudieront la question d'ici décembre 2004.

On remarquera par ailleurs qu'aucune annonce n'a été faite dans le cadre de la Recherche sur l'infrastructure du réseau, alors que se profile un grand programme de recherche européen regroupant des laboratoires français, autrichiens, allemands et anglais.

Seuls deux documents - une déclaration de principes et un plan d'actions - ont émergé de ce sommet, documents qui apparaissent donc assez vides d'actions concrètes à court terme.

Mais il faut relativiser cet échec. Il ne s'agissait que de la 1^{ère} étape de la 1^{ère} rencontre internationale sur les TIC. Elle a permis à chacun de s'exprimer, de poser un point initial permettant d'évaluer les prochains développements, de permettre une prise de conscience de la nouvelle dimension de la communication numérique. L'avantage de ce Sommet en deux étapes est qu'il laisse deux ans aux protagonistes pour travailler ensemble sur les sujets qui ont été clairement annoncés lors de la réunion de Genève. Les enjeux proposés sont complexes car il s'agit souvent de créer des ponts entre divers intérêts tout en garantissant la cohérence du réseau durant une éventuelle mutation technique ou politique. La réunion de Genève a permis la mise en place d'un groupe de travail composé de toutes les parties prenantes (gouvernements, secteur privé et société civile), sous l'égide des Nations Unies, dont l'objectif sera d'étudier chacun des points soulevés lors de la 1^{ère} phase.

Reste à savoir si les différents protagonistes réussiront à trouver un consensus d'ici Tunis 2005, car si le fait de faire participer le maximum d'entités dans ces groupes de travail est positif sur le point de la représentation, il le devient beaucoup moins quant à l'efficacité de la prise de décisions.

Pour en savoir plus

- ✓ Le site de l'UIT sur le SMSI
<http://www.itu.int/wsis/index-fr.html>
- ✓ Le site de L'ICANN
<http://www.icann.org/>
- ✓ Le site de la CECUA
<http://www.cecua.org>
- ✓ SMSI : Site de la délégation Française
<http://smsi.internet.gouv.fr/>
- ✓ Site de travail de la Société Civile
<http://www.wsis-cs.org/>

Les formations



Formation Relation de travail – Communication - Animation :

Se situer au sein du système complexe qu'est l'entreprise.
Développer son leadership au sein de son équipe.

Etre un acteur du changement.

Savoir assumer une responsabilité économique.

Communiquer de façon positive. www.a-m-plus.com

Prochaines dates



- ✓ **Télécommunications sur Courants Porteurs**
le mardi 23 mars 2004 à 19:00 - Supélec Informatique et télécoms,
- ✓ **Transports en commun et nouvelles technologies : gadget ou nécessité?**
le mercredi 31 mars 2004 à 19:30 - X Informatique,
- ✓ **Mise en oeuvre du marché de l'électricité et conséquences sur le SI de RTE**
le mercredi 7 avril 2004 à 19:30 - Centrale informatique, électronique et télécommunications.

Plus d'informations sur : <http://www.g9plus.com>

Les services



L'AMJE est la Junior Entreprise ® de l'ENSAM. Elle réalise pour vous des missions dans des domaines aussi variés que la conception, le génie industriel, la fabrication ou le génie informatique.

<http://www.amje.net>

Groupe des 9+

Club amical et à but non lucratif regroupant les groupes ou commissions « informatiques, télécoms, multimédia » constitués par les anciens élèves d'une dizaine d'établissements français de l'enseignement supérieur.

Site : <http://www.g9plus.com>

Contacts : <http://www.g9plus.com/contacts.asp>



Edité par AMJE (Arts et Métiers Junior Etudes)